

Séance du 16 juillet 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 juillet 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Taieb à Mme Langlois, Mme Candillier à M. Pocq, Mme Capdevielle à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : TEMPORADA – Dispositions complémentaires relatives à la vente de billets.

Les modalités de vente des billets pour les spectacles taurins ont été définies par une délibération en date du 28 mai 2015.

Afin de développer les ventes auprès de la clientèle touristique, il est envisagé de proposer un partenariat aux campings locaux. Les établissements intéressés pourraient assurer un rôle d'intermédiaire avec le bureau des arènes, en proposant à leurs clients d'acheter les places pour leur compte et en centralisant les achats. En contrepartie, les établissements partenaires bénéficieraient d'une place offerte pour dix places vendues, dans la catégorie la plus vendue.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver ces dispositions.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart s'abstient.

M. Nogues vote contre.

Ont signé au registre les membres présents.